



UNIVERSITÉ
LAVAL

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES SUR
L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

Cité universitaire
Québec, Canada G1V 0A6

PROJET DE FIN D'ÉTUDES EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (Cours individuel)

Guide d'élaboration et de présentation

Version du 2015-06-12

Table des matières

Introduction	2
Rôles et responsabilités de l'étudiant et du conseiller.....	2
Description et objectifs du Projet de fin d'études	2
Ampleur du travail	3
Formes du projet de fin d'études.....	3
Modalités d'évaluation	4
Règles de présentation matérielle.....	5

Introduction

Ce guide concerne seulement le cours TEN-6000 donné en formule individuelle. Pour le cours donné en formule cours-groupe, veuillez vous référer au site du cours dans l'ENA.

Ce guide a pour but d'informer l'étudiant¹ de ses rôles et responsabilités ainsi que de ceux de son conseiller à l'égard du Projet de fin d'études en technologie éducative, des buts et objectifs de celui-ci, de l'ampleur du travail à y consacrer, des formes qu'il peut prendre, des modalités d'évaluation, des règles de présentation matérielle à respecter, ainsi que des modalités de dépôt du Projet de fin d'études à la Bibliothèque de l'Université Laval.

Soulignons que ce guide fournit des directives générales et des recommandations qu'il appartient au conseiller, en collaboration avec l'étudiant, d'adapter selon les caractéristiques du projet de fin d'études et les ententes intervenues entre eux.

Rôles et responsabilités de l'étudiant et du conseiller

L'étudiant est la première personne responsable de la qualité de son projet de fin d'études. Tout en faisant preuve d'autonomie, il doit aussi être capable de solliciter et d'accueillir le support critique du conseiller.

Quant au conseiller, sa tâche consiste essentiellement à encadrer l'étudiant pour s'assurer que ses objectifs soient réalistes et pour le soutenir dans les différentes étapes que comporte le projet de fin d'études. Il doit aussi pouvoir réagir dans un laps de temps raisonnable aux différentes versions écrites que l'étudiant lui soumet.

Il est à noter que l'étudiant est responsable de la qualité de son français écrit. Par conséquent, le conseiller est tout à fait justifié de refuser d'évaluer un texte dont la qualité formelle est trop faible.

Description et objectifs du Projet de fin d'études

Ce cours permet à l'étudiant de démontrer sa capacité :

- à faire la synthèse des connaissances acquises sur une question particulière liée à la technologie éducative;
- à intégrer les connaissances et les habiletés qu'il a acquises durant sa formation;
- à faire l'examen critique de cette question selon la méthodologie et les principes d'analyse qui prévalent dans le domaine;
- à démontrer de la rigueur dans l'analyse et dans les conclusions;

¹ Comme le masculin sert de genre épïcène en français, son emploi ne saurait être vu comme une marque de discrimination à l'égard des femmes.

- et à présenter, par écrit, de façon claire et cohérente, l'examen ou la mise en application d'une question théorique liée à la technologie éducative à l'aide des méthodes, concepts ou modèles étudiés.

Ce travail individuel constitue un rapport de fin d'études.

Ampleur du travail

Le projet de fin d'études est élaboré dans le cadre d'un cours de 6 crédits. C'est dire que le temps de travail qui devrait lui être alloué s'élève à environ 270 heures. Il doit compter entre 20 et 40 pages.

Ce travail doit être produit à la fin de la scolarité afin de mettre à profit les apprentissages réalisés pendant le programme de formation.

Formes du projet de fin d'études

Plusieurs formes sont possibles pour atteindre les objectifs visés, le choix étant fait en accord avec le conseiller. Chaque forme a ses exigences particulières et doit être choisie en fonction des objectifs poursuivis. Par ailleurs, les objectifs spécifiques susmentionnés doivent être remplis pour chacune d'elles.

Pour plus de détails sur les formes possibles – dont nous ne donnons ici que quelques exemples –, nous invitons l'étudiant à en discuter avec son conseiller.

Production pédagogique

Appuyée par un cadre théorique, la production pédagogique peut prendre la forme, par exemple, d'un guide ou d'un artefact pédagogique. Le guide pédagogique vise à faire connaître à son lecteur les fondements théoriques d'une innovation en technologie éducative (approche pédagogique, technologie, courant de société, etc.), à le soutenir dans son appropriation de celle-ci et à favoriser sa réflexion sur le sujet. L'artefact pédagogique peut prendre différentes formes : site Web, wiki, blogue, etc.

Récit de pratique

Ce type de projet de fin d'études consiste à élaborer une réflexion critique sur une expérience d'intervention vécue ou observée en milieu de pratique. Il s'agit de situer cette pratique au sein d'un ou de plusieurs courants théoriques et d'en faire une analyse critique en fonction du contexte éducatif, social, technologique ou organisationnel dans lequel elle prend place.

Recension critique d'écrits

À l'aide de sources théoriques ou empiriques choisies, ce type de projet de fin d'études vise à rendre compte de la diversité des hypothèses, des outils conceptuels et méthodologiques (s'il y a lieu) et des résultats de recherche sur un sujet ou une question précise et restreinte que se pose l'étudiant. Ce travail de synthèse et d'intégration critique peut mener à une prise de position qui constitue, en définitive, une nouvelle hypothèse de travail ou de solution.

Étude de cas

Ce type de projet de fin d'études s'attache à décrire de façon détaillée un phénomène ou un problème de même que son contexte. Plus spécifiquement, il vise à analyser la dynamique du cas ou à identifier les causes du problème et à mettre ces hypothèses en relation avec certains résultats de recherche recensés dans les écrits. De plus, tout en s'appuyant sur une recension des recherches pertinentes sur le sujet, l'étude de cas tente de proposer des stratégies d'action ou des modes d'intervention susceptibles de remédier au problème.

Dissertation

Dans ce type de projet de fin d'études, l'étudiant énonce et décrit les grandes lignes sur la façon dont on pose habituellement un problème spécifique de recherche ou d'intervention dans le but d'en faire une critique. Il s'agit de faire la critique de ces représentations habituelles, entre autres en termes de leurs incohérences théoriques, paradoxes, implications pratiques et efficacité. Une relecture du phénomène doit être proposée à la lumière de l'analyse critique formulée.

Étude heuristique

Dans l'étude heuristique, l'étudiant part de sa propre expérience pour comprendre un phénomène qu'il ou qu'elle cherche à élucider. Il décrit cette expérience, en dégage les caractéristiques et la structure, puis les compare au compte rendu et à l'analyse d'autres expériences semblables.

Étude phénoménologique

L'étude phénoménologique vise à comprendre la structure d'une expérience donnée, dont on recueille une description auprès d'une ou de plusieurs personnes, par voie de compte rendu écrit ou par voie d'entrevue. L'analyse s'inscrit dans la méthode inductrice propre à la phénoménologie et conduit à la mise en rapport de la structure de l'expérience avec des connaissances théoriques et empiriques disponibles sur le même sujet.

Étude empirique

Cette forme de projet vise à contribuer au développement d'un cadre conceptuel et à mettre en place les modalités empiriques afin d'explorer une ou plusieurs hypothèses. Outre le travail d'élaboration de la problématique, l'étude empirique implique généralement une expérimentation ou encore une collecte de données, de même qu'un traitement statistique ou qualitatif des données recueillies.

Forme mixte

Ici, plusieurs parmi les formes précédentes sont mises à profit. Cette forme est vue comme une façon de rendre compte d'une problématique selon plusieurs angles d'approche à la fois.

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont convenues entre l'étudiant et son conseiller.

Soulignons toutefois que la politique de la Faculté des sciences de l'éducation relative à la qualité du français écrit s'applique.

Le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* s'applique aussi, notamment en matière de plagiat, tout étudiant reconnu de plagiat étant passible des sanctions qui sont prévues dans le Règlement. À ce sujet, nous vous invitons à prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement, qui peut être consulté à l'adresse http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Enfin, il est à noter qu'aucun formulaire de dépôt initial ou final, ni aucun formulaire d'évaluation n'est à remplir, contrairement au mémoire et à la thèse, et qu'il suffit au conseiller de transmettre la note du projet de fin d'études au secrétariat du département.

Règles de présentation matérielle

En préparant son travail, l'étudiant a tout avantage à suivre les règles de présentation des travaux scientifiques. On lui recommande donc, avant de commencer à rédiger son texte, de consulter un bon manuel de rédaction. À cet effet, la Bibliothèque de l'Université possède un bon nombre d'ouvrages dont la consultation est recommandée.

Nous abordons ici l'ordre dans lequel les différentes parties du projet de fin d'études doivent être présentées, ainsi que les règles de mise en pages à respecter.

Au besoin, les règles de présentation matérielle seront adaptées selon la forme du projet de fin d'études, un artefact pédagogique n'ayant pas nécessairement à les respecter par exemple.

Ordre des parties

Les parties du document doivent être présentées comme suit.

Page de titre

La page de titre comporte, dans l'ordre, les indications suivantes : le prénom suivi du nom de l'étudiant; le titre du projet de fin d'études en caractères gras; le grade postulé; le nom du département, le nom du programme; Faculté des sciences de l'éducation; Université Laval; le mois et l'année du dépôt du projet de fin d'études.

Résumé

Le résumé vise à répondre aux divers besoins de diffusion des résultats de recherche. Le texte doit inclure un résumé d'une longueur de 10 à 12 lignes ou 150 mots au maximum.

Avant-propos

Cette partie, qui ne doit pas être confondue avec l'introduction, est réservée aux considérations qui n'ont pas de rapport essentiel avec le sujet du travail et elle ne doit pas servir à amorcer l'étude. C'est là que l'étudiant doit placer les remerciements qu'il juge bon d'adresser à son conseiller et aux autres personnes ou organismes qui l'ont aidé dans son travail. L'avant-propos est une partie facultative du document.

Table des matières

En principe, la table des matières peut se placer au début ou à la fin du document, mais il paraît plus avantageux, dans un travail scientifique, de la placer au début parce que le lecteur pourra voir, dès le départ, le plan du travail et ses divisions.

Liste des tableaux, figures, illustrations ou symboles

Si le document comporte des tableaux, schémas, dessins, illustrations ou autre, une liste de ceux-ci peut suivre la table des matières sans autre transition que par un titre. Il en est également ainsi des annexes.

Introduction générale

Contrairement à l'avant-propos, l'introduction générale ouvre la voie à l'étude proprement dite, à laquelle elle est intimement liée à titre de présentation. On doit généralement y retrouver les éléments suivants : délimitation du propos, du but ou du sujet du projet de fin d'études, intérêt et pertinence, méthodologie utilisée et résultats.

Corps du projet de fin d'études

Cette partie constitue évidemment l'essentiel du document.

Conclusion générale

Le document se termine normalement par une conclusion générale qui constitue à la fois un résumé (rappelant les grandes lignes et les phases essentielles de la recherche) et un bilan du travail effectué dans le cadre du projet de fin d'études. Elle peut ouvrir des perspectives ou proposer des sujets pour la poursuite des travaux.

Bibliographie

Tout travail scientifique nécessite la consultation et l'utilisation de nombreuses sources. On en dresse la liste dans la bibliographie afin de permettre au lecteur de s'y référer. En sciences de l'éducation, c'est la norme de l'APA (American Psychological Association) qui est utilisée. Des exemples, préparés par la Bibliothèque de l'Université Laval, sont proposés à l'adresse suivante :

http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/portails/education/bibliographie_normes_APA.pdf

Par ailleurs, l'étudiant a avantage à se procurer un logiciel de gestion bibliographique (Endnote, Zotero, Mendeley, etc.) avant de commencer à rédiger son document. Il est à noter que des séances de formation sont offertes à la Bibliothèque de l'Université Laval au sujet du logiciel Endnote.

Les annexes

Les annexes sont parfois utiles. On y inclut des éléments qui ne sont pas strictement indispensables à la compréhension du travail, tels que des documents inédits, des textes difficilement accessibles au lecteur, des textes complémentaires trop longs pour figurer au bas des pages.

On numérote les annexes au moyen de lettres majuscules (A, B, C, ...) et on y réfère dans le texte de façon appropriée.

Règles de mise en pages²

Les règles de mise en pages sont dictées par un souci de clarté et de lisibilité.

- Définir toutes les marges à 25 mm.
- Définir une marge de reliure à 10 mm (ce qui fait une marge de 35 mm à gauche).
- Éviter de placer un élément de contenu (texte, photo, tableau, etc.) à moins de 10 mm de la bordure de la feuille.
- Mettre en page recto verso (la pagination recto verso consiste à alterner les marges et la numérotation selon les pages paires et impaires).
- Placer le numéro de page en bas à 10 mm du bord de page (à droite sur les pages impaires et à gauche sur les pages paires).
- Espacer les lignes d'un interligne et demi.
- Espacer les paragraphes d'un double interligne.
- Utiliser l'interligne simple pour les parties ou sections suivantes : la table des matières, les listes des figures, illustrations, tableaux et autres, les sommaires de chapitre, les énumérations, les notes de bas de page, la bibliographie et les annexes.
- Justifier le texte.
- Utiliser un caractère de taille 10 à 12 points pour le texte régulier. Pour les situations d'exception, telles les notes de bas de page, la taille minimale est de 8 points.
- Encadrer de guillemets français (« ») les citations courtes placées directement dans le texte.
- Placer les citations longues (plus de cinq lignes) dans un paragraphe distinct, à simple interligne, avec une mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite. Ne pas utiliser de guillemets ni d'italique.
- Utiliser le format lettre nord-américain.

Les pages liminaires, soit celles qui précèdent l'introduction, sont paginées recto verso en chiffres romains. Le reste du document est paginé recto verso en chiffres arabes. Il est important de réinitialiser/recommencer la pagination lors du changement de format (romain / arabe). L'introduction commence toujours avec le numéro de page 1. Toutes les pages sont calculées dans la pagination. Seule la page de titre ne porte pas de numéro de page.

La mise en page recto verso est acceptée. Les marges et la pagination doivent alors être alternées entre pages paires et impaires.

La majorité de ces règles sont déjà définies dans les gabarits (en format Microsoft Word, Open Document Format et LaTeX) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, disponibles sur le site de celle-ci, dans la section Mémoire et thèse / Rédaction de mémoire et de thèse / Outils de rédaction.

² Notons que cette partie du texte est tirée – et adaptée pour les besoins du Projet de fin d'études – du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.